

MAIRIE DE BRENNILIS

LE BOURG

29690 BRENNILIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille douze, le 10 novembre à 10 h 00.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariéc, Sylvie Birhart,
Jérôme Cochenec, Jean Faillard, Carole le Boulanger, Alexis Manac'h, Berc'hed Troadec,

Absente, excusée : Anita Daniel

Convocation: 30 octobre 2012

Secrétaire de séance: Jérôme Cochenec

Objet: ***Travaux d'adduction eau potable***

Le Conseil a pris note du rapport de la Commission d'appel d'offres, réunie le 25 octobre pour l'ouverture des plis ayant trait aux travaux 2013 de rénovation du réseau d'eau (secteurs de Kerveur à Kerhornou et du Bourg à Kerflaconnier), ayant abouti à la sélection de l'entreprise EIFFAGE Énergie pour 74.596 € HT . Le rapport du résultat de la consultation est joint. L'accompagnement des travaux par la société AEH a fait l'objet d'une offre à hauteur de 3.528 € TTC acceptée par le Conseil.

Pour copie certifiée conforme au registre,
le Maire

Jean-Victor Gruat

COMMUNE DE BRENNILIS

Consultation d'entreprises pour la réalisation de travaux d'adduction eau potable

secteur de Kerveur – Kerhornou
secteur du bourg à Kerflaconnier

consultation du 19 octobre 2012

Rapport d'analyse des offres

1 – Rappel de la consultation

La commune de Brennilis a décidé le lancement d'une consultation d'entreprise de travaux pour le remplacement de canalisations d'adduction eau potable dans les secteurs du bourg et de Kerveur-Kerhornou.

L'avis d'appel public à la concurrence relatif à cette consultation a été adressé le 18 septembre 2012. La date limite de remise des offres était fixée au 19 octobre 2012.

2 – Les offres reçues

Sept sociétés ont adressé une offre dans les délais. Il s'agit de :

Toulgoat TP
SPAC
EUROVIA
EIFFAGE ENERGIE
Y. Lagadec TP
EURL Le Page
Le Vourc'h associés

Les montants à l'ouverture sont de :

Toulgoat TP	56110 Gourin	83637.50 euros HT
SPAC	29150 Chateaulin	116885.00 euros HT
EUROVIA	29600 Morlaix	106801.75 euros HT
EIFFAGE ENERGIE	29600 Morlaix	74596.00 euros HT
Y. Lagadec TP	29410 Pleyber-Christ	93949.50 euros HT
EURL Le Page	29410 Plouneour-Menez	82674.00 euros HT
Le Vourc'h associés	29450 Sizun	99999.65 euros HT

L'estimation des travaux transmise par le bureau d'études F. HARDY / A.E.H en mars 2012 s'élevait à 84245.25 euros HT.

On constate que trois entreprises ont répondu dans cette enveloppe de prix, alors que le prix des quatre suivantes évolue jusqu'à 100 000 euros HT.

3 – Examen des compétences, références et moyens

D'une manière générale, les sept entreprises qui ont répondues, présentent les compétences, les moyens et les références pour entreprendre ce type de chantier.

4 – Notice méthodologique

L'ensemble des entreprises présente dans son offre une notice méthodologique, nous résumons ci-dessous celle des 3 entreprises moins-disante.

L'entreprise EIFFAGE ENERGIE présente un mode opératoire pour la programmation des travaux. L'entreprise tient compte notamment de :

- la continuité du service en alimentation eau potable
- l'occupation momentanée de la voirie ainsi que la gêne occasionnée pour les riverains.

L'équipe type pour la réalisation des travaux est de 7 personnes

L'entreprise Toulgoat TP présente une note méthodologique rendant compte d'une visite préalable et précisant notamment les mesures d'hygiène et sécurité vis à vis des riverains et des usagers de la voirie ainsi que celles retenues pour les travailleurs.

L'équipe type pour la réalisation des travaux est de 7 personnes. Les ouvriers canaliseurs possèdent l'habilitation aux travaux à proximité des réseaux électriques.

L'entreprise Le Page décrit également dans une note technique, les phases de déroulement du chantier, les mesures de sécurité qui seront prises pour les usagers de la voirie, les riverains ainsi que pour les travailleurs.

On précise que l'ensemble des travaux sera réalisé avec le matériel et les moyens humains propres à l'entreprise.

5 – Les délais

L'ensemble des entreprises répond au délai proposé dans l'Acte d'Engagement (3 mois).

6 – Les coûts

Il ressort de la comparaison des prix et des capacités pour réaliser ces travaux, que l'entreprise EIFFAGE ENERGIE est la mieux disante.

7 – Proposition

Nous proposons, par conséquent, à Monsieur le Maire de Brennilis de retenir la proposition de la société EIFFAGE ENERGIE pour un montant de **74596.00** euros HT.

A.E.H.
2, rue du Gouélou
29600 St Martin des Champs
Tél./Fax : 02.98.62.14.28



A Morlaix, le 09/11/12
F. Hardy / A.E.H